

par suite des conditions difficiles dans lesquelles il travaille, le ministre peut-il dire quelles mesures on prend pour retenir ces employés de grande valeur?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, on ne m'a informé d'aucune initiative de ce genre de la part des employés. Nous espérons bien, naturellement, pouvoir retenir ce personnel de talent si les ministères lui confient suffisamment de travail. Comme le savent les députés, nous jouons le rôle d'entrepreneur au nom des ministères et, dans la mesure où nous aurons des travaux à lui confier, nous aimerions le garder.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre étudiera-t-il le problème que je viens de soulever et s'assurera-t-il que les travaux qui pourraient être exécutés par ces gens ne sont pas affermés?

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES PROGRAMMES DESTINÉS À LA SASKATCHEWAN
ET À L'OUEST CANADIEN

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale qui, d'après le tableau, est censé être présent. En son absence, je pose ma question au premier ministre suppléant. Étant donné les dernières déclarations du premier ministre de la Saskatchewan, le gouvernement annoncera-t-il une nouvelle attitude au sujet de programmes d'expansion régionale en Saskatchewan et dans l'Ouest du Canada, et si oui, quand?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je transmettrai cette question à mon collègue.

M. Southam: Monsieur l'Orateur, lorsque le ministre transmettra ma question à son collègue, lui demanderait-il aussi s'il a répondu aux accusations du premier ministre de la Saskatchewan selon qui le gouvernement fédéral retarde l'accord d'une subvention approuvée pour un ensemble d'installations de traitement d'aliments en Saskatchewan, et si oui, quelle a été sa réponse?

* * *

L'INDUSTRIE

LE BÂTIMENT—LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET
EXPANSIONNISTE DU GOUVERNEMENT

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Finances. A la suite de l'avertissement donné par le président de l'Association canadienne de la construction voulant que le problème fondamental de l'industrie de la construction, c'est le grand mouvement de balancier de cette industrie—un syndrome de grande prospérité ou de marasme—le gouvernement va-t-il établir une politique monétaire et de développement à long terme visant cette industrie en vue d'empêcher de trop larges écarts de politique fédérale en ce domaine, comme le recommande le Conseil économique du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député reconnaîtra, j'en suis sûr, que la question est formulée en termes vagues et qu'elle est de portée très générale. Je me demande s'il est conforme au Règlement de la poser en ces termes. Le député voudra sans doute limiter la portée de la question pour la rendre acceptable à la présidence.

M. Carter: Oui, monsieur l'Orateur. Je vais simplifier ma question. Étant donné les difficultés que connaît l'industrie canadienne du bâtiment et la déclaration du président de l'Association canadienne de la construction, le ministre des Finances peut-il dire si le gouvernement a l'intention d'aider cette industrie en adoptant des mesures monétaires ou en modifiant sa politique, comme l'a recommandé le Conseil économique du Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à mon avis, ce n'est pas une question que puisse régler une mesure monétaire. Depuis plusieurs années, nous planifions à long terme les programmes de construction du gouvernement fédéral pour tenir compte des effondrements habituels, nuisibles à l'industrie du bâtiment. Ce qui crée le plus de difficulté à cette industrie, c'est que le public, sitôt qu'il décide de faire des économies ou croit à une baisse du marché, pratique tout d'abord des réductions dans le secteur de la construction qui, selon les hauts et bas de l'économie, en subit de graves répercussions.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme le ministre des Approvisionnements et des Services doit prendre samedi prochain la parole à l'occasion d'une réunion publique à Southey, le ministre serait-il disposé à prendre sa place ce jour-là afin de faire savoir aux citoyens de la région s'il est vrai que lui-même et le député d'Assiniboia ont proposé au ministre des Postes la fermeture d'un bureau de poste de la région?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES FINANCES

LE LIVRE BLANC—DEMANDE D'UNE DÉCLARATION
CONCERNANT LES RAPPORTS DE COMITÉS

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): J'ai une question pour le ministre des Finances. Comme plusieurs compagnies de pâtes et papiers hésitent à donner suite à leurs projets d'expansion au Canada, d'après le Conseil économique, le ministre songerait-il à donner une sorte de réponse provisoire aux rapports des comités du Sénat et de la Chambre sur le Livre blanc en vue de dissiper l'incertitude qui règne au sujet de la situation financière du Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): A mon avis, cela n'a rien à voir avec l'expansion de l'industrie de pâtes et papiers à l'heure actuelle.